



Mairie
de
VALLÈGUE
(Haute-Garonne)

Envoyé en préfecture le 05/11/2024

Reçu en préfecture le 05/11/2024

Publié le

ID : 031-213105661-20241104-DB20241104-DE

Republique Française
Berger
Levrault

Extrait du registre des délibérations

COMMUNE DE VALLÈGUE

Délibération n° 2024-11-04

SEANCE DU 4 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre novembre à vingt-et-une heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 24 octobre 2024

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, ROUX Patrick, CARRIÈRE Jean-Louis, DEVORA Daniel, GALTIER Patrice, MALET Jacques, RICHER Pascale, ROUX Evelyne, ZINDEL Laurent.

Absents qui ont donné un pouvoir : **BEY-CREUX Céline** a donné procuration à RICHER Pascale, **ESCRIEUT Patrice** a donné procuration à CAUSSINUS Serge, **PINAUD Jérôme** a donné procuration à CARRIÈRE Jean-Louis et **GUILLES Bernard** a donné procuration a donné procuration à ZANATTA Rémy.

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

Objet : Présentation du rapport 2023 de Terres du Lauragais

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes de Terres du Lauragais transmis à la Préfecture le 01/10/2024.


Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide :

- De prendre acte du rapport d'activité 2023 de Terres du Lauragais,
- D'adresser ce rapport à l'ensemble des membres du Conseil municipal
- D'adresser une ampliation de la présente délibération à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Rémy ZANATTA



Transmis au représentant de l'Etat le : 05/11/2024

Publié le : 05/11/2024